

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Saint Cyr sur Mer (83)
Hôtel de Ville
Place Estienne d'Orves
83270 Saint Cyr sur Mer

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Cyr sur Mer (83)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 21830112500017

Code postal / Ville : 83270 Saint Cyr sur Mer

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : ST2026-1

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Responsable des marchés publics des services techniques - Tél : +33 494320021 - Mail : marches.st@saintcyrsumer.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer à l'article 4.1 du règlement de consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 21 juillet 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : Valeur technique : 60%

Prix: 40%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : MISE EN ŒUVRE DU BALISAGE MARITIME DURANT LA SAISON BALNEAIRE

Classification CPV : 63724310

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la mise en place, le maintien, la fourniture, l'entretien et le retrait du matériel de balisage des plages de la ville de Saint-Cyr sur mer. Les prestations seront réalisées conformément à l'arrêté du 27 mars 1991, relatif au balisage et à la signalisation de la bande littorale maritime des 300 m qui définit, entre autres, la forme, les dimensions et l'espacement de ces bouées de balisage.

Lieu principal d'exécution : Commune de Saint Cyr sur mer – (voir plan de balisage)

Durée du marché (en mois) : 29

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

30 juin 2026